

# Après la classe de seconde Rentrée 2021

---



# PROGRAMME

---

1 – Le calendrier de l'orientation

3 – La voie technologique

4 – La voie générale

5 – Le nouveau baccalauréat

6 – Ressources utiles pour construire son parcours  
au lycée

# 1 – CALENDRIER DE L'ORIENTATION

---

# LE CALENDRIER

2ème trimestre

FEVRIER 2021

## LES PREMIERS CHOIX

Expression des souhaits d'orientation  
« Fiche dialogue » de vœux d'orientation

Pour la voie générale, l'élève doit indiquer  
pour information

3 enseignements de spécialité qui l'intéressent

## L'AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE

de fin de 2ème trimestre

(Du 01 au 05 mars 2021)

Examen des souhaits

Proposition d'orientation provisoire

Pour la voie générale, recommandations  
éventuelles sur les enseignements  
de spécialité souhaités



# LE CALENDRIER

MARS 2021

La concertation

Rencontre avec les  
Professeurs Principaux  
(vendredi 12/03/2021)

- 21 M. KALIA
- 22 Mme SANTACREU
- 23 Mme BANVILLET
- 24 M. COMMAND
- 25 M. MARCO
- 26 Mme CHARLES
- 27 M. MUDRY

La fiche « Dialogue »

La Directrice des Etudes  
Mme DEFRASNE



# LE CALENDRIER

3<sup>ème</sup> trimestre

MAI 2021

## L'HEURE DES CHOIX

Formulation des vœux définitifs d'orientation

JUIN 2021

## LE TEMPS DES DECISIONS

Décision définitive du conseil de classe  
de fin de 3<sup>ème</sup> trimestre  
(1<sup>ère</sup> quinzaine de juin)

Pour la voie générale, choix définitifs  
des 3 enseignements de spécialité



# LE CALENDRIER

3ème trimestre

L'orientation

Décision d'orientation  
du Conseil de Classe  
du 3ème trimestre

Désaccord de la famille

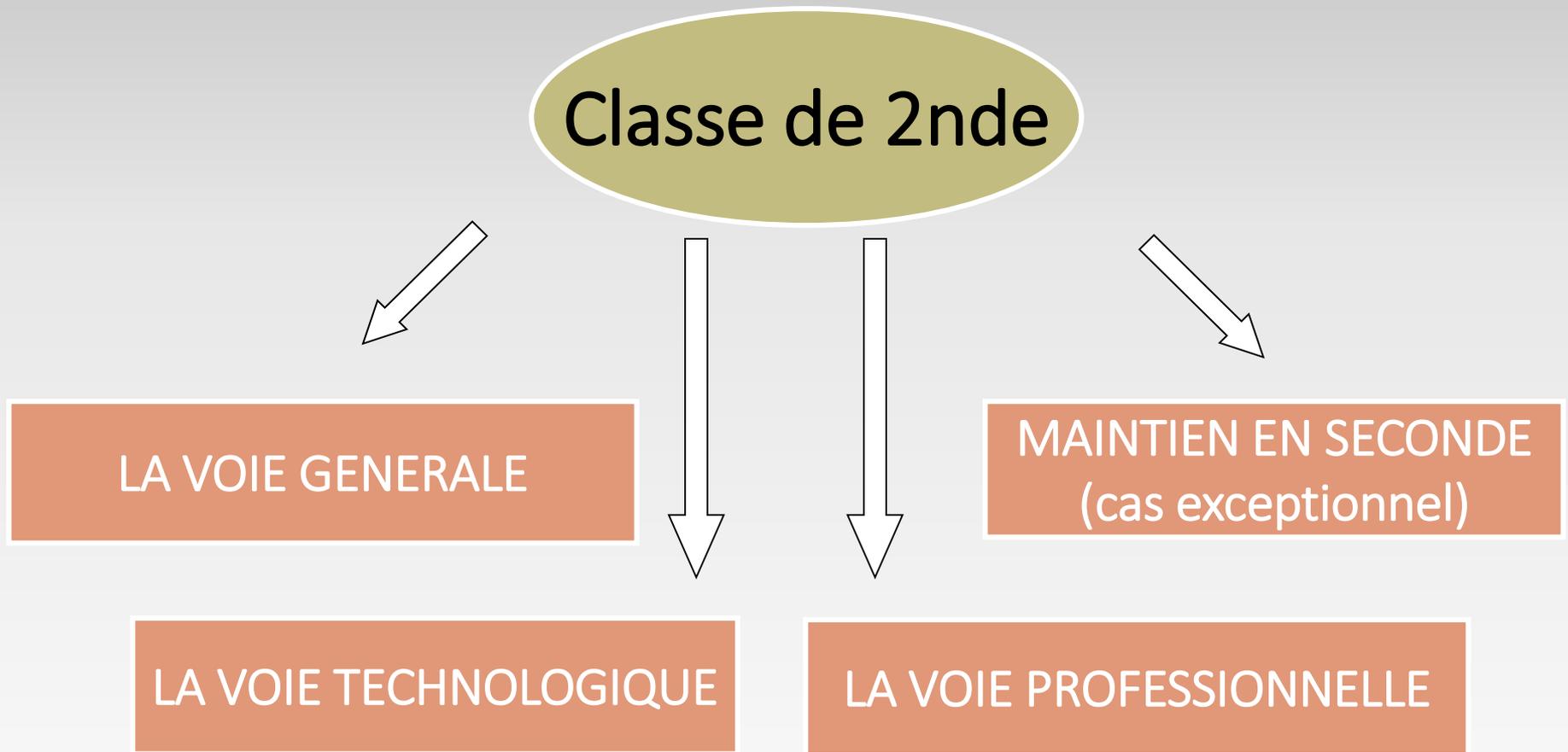
Accord de la famille

Avis du chef d'établissement

Appel en commission



# LES VOIES DE L'ORIENTATION



# LA PROCEDURE AFFELNET

Saisie des vœux par ordre de préférence obligatoire sur Affelnet par Saint-Joseph pour les demandes d'inscription en :

- Redoublement de la classe de 2de dans un lycée privé ou public
- 2de professionnelle ou CAP dans un lycée privé ou public
- 1<sup>ère</sup> technologique dans un lycée public

Les modalités de l'utilisation du **Téléservice**, qui permettent de finaliser l'inscription, vous seront transmises uniquement pour les lycées d'accueil qui le nécessitent.

En conséquence, les demandes d'inscription en :

- 1<sup>ère</sup> générale dans un lycée privé ou public
- 1<sup>ère</sup> technologique dans un lycée privé

ne sont pas concernées par Affelnet et doivent faire l'objet d'une démarche personnelle de la famille auprès de l'établissement souhaité

+ demande de dérogation à prévoir si demande pour la voie générale dans un lycée public autre que le lycée de secteur

# 3 – LA VOIE TECHNOLOGIQUE

---

# La voie technologique

Enseignement général et technologique alternent des cours théoriques, des travaux dirigés (TD) et des travaux pratiques (TP).

L'étude et la mise en pratique des applications concrètes occupent une grande place dans l'emploi du temps.

**8 séries de bacs technologiques** correspondent à des domaines d'activités spécifiques.

**Le choix porte uniquement sur la série du bac et les enseignements de spécialité en découlent directement (3 en 1<sup>ère</sup> et 2 en terminale)**

# Architecture de la première technologique

Enseignements  
proposés  
à Saint-Joseph  
en vert

## Enseignements communs

Français 3h  
Histoire géographie  
1h30  
EMC 30 min  
LVA et LVB 4h  
Mathématiques 3h  
EPS 2h

## Accompagnement

Personnalisé

Au choix  
de l'orientation

8 séries  
3 enseignements  
de spécialité selon  
la série 15h à 18h

STI2D

STD2A

STAV

STHR

S2TMD

ST2S

STMG

STL

1 Enseignement  
Optionnel  
facultatif  
Au choix 3h

Arts  
(Arts plastiques, musique,  
théâtre)

Arts  
(cinéma-audiovisuel, danse,  
histoire des arts)  
EPS  
Au choix en fonction de la  
série

# Architecture de la terminale technologique

Enseignements  
proposés  
à Saint-Joseph  
en vert

## Enseignements communs

Philosophie 2h  
Histoire géographie  
1h30  
EMC 30 min  
LVA et LVB 4h  
Mathématiques 3h  
EPS 2h

## Accompagnement

Personnalisé

Au choix  
de l'orientation

8 séries  
2 enseignements  
de spécialité selon  
la série 16h à 18h

STI2D

STD2A

STAV

STHR

S2TMD

ST2S

STMG

STL

1 Enseignement  
Optionnel  
facultatif  
Au choix 3h

Arts  
(Arts plastiques, musique,  
théâtre)

Arts  
(cinéma-audiovisuel, danse,  
histoire des arts)  
EPS  
Au choix en fonction de la  
série

# Les bacs technologiques

**LE BACCALAUREAT STI2D**  
Sciences et technologies  
de l'industrie et  
du développement durable

Débouchés dans les secteurs du BTP,  
des énergies et du développement durable,  
de la construction navale, ferroviaire  
et aéronautique, l'informatique, les télécoms,  
le numérique...

**LE BACCALAUREAT STD2A**  
Sciences et technologies  
du design et des arts appliqués

Débouchés dans l'architecture,  
le design (graphique, espace, mode, produits)  
et les métiers d'art.

**LE BACCALAUREAT STAV**  
Sciences et technologies  
de l'agronomie et du vivant

Il permet de suivre l'évolution du monde agricole  
et cerner ses nouvelles priorités :  
qualité et sécurité alimentaires,  
gestion des ressources humaines,  
protection de l'environnement...  
Se prépare en lycée agricole.

# Les bacs technologiques

## LE BACCALAUREAT STHR

Sciences et technologies  
de l'hôtellerie et de la restauration

Il forme des professionnels  
de la restauration, de la gestion hôtelière,  
de l'accueil, de l'hébergement, du tourisme...

## LE BACCALAUREAT S2TMD

Sciences et Techniques du théâtre,  
de la musique et de la danse

Pour les musiciens, comédiens et danseurs  
confirmés qui veulent exercer un métier  
en rapport avec leur passion.

Il faut être passé par une seconde  
spécifique et être inscrit en conservatoire.  
Débouchés dans le domaine du spectacle  
comme pianiste, compositeur, danseur,  
chorégraphe, comédien... mais aussi dans  
l'enseignement, l'animation socioculturelle,  
la gestion des spectacles...

# Les bacs technologiques

**LE BACCALAUREAT ST2S**  
Sciences et technologies  
de la santé et du social

Pour les élèves qui souhaitent évoluer dans les domaines du social et du paramédical. (infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale, imagerie médicale et radiologie thérapeutique, assistant social, éducateur spécialisé...).

**LE BACCALAUREAT STMG**  
Sciences et technologies  
du management et de la gestion

Il prépare à l'ensemble des activités tertiaires (fonctions administratives, comptables et commerciales) impliquées dans le fonctionnement d'une entreprise ou d'une administration.

**LE BACCALAUREAT STL**  
Sciences et technologies  
de laboratoire

Débouchés dans les laboratoires d'analyse médicale, laboratoires de mesure et de contrôle, les industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, cosmétologiques, les laboratoires de l'environnement, de contrôle qualité ...

# Les bacs technologiques

LE BACCALAUREAT STL  
Sciences et technologies de laboratoire  
Biotechnologies  
Au Lycée Saint-Joseph



**Cliquer  
sur le microscope  
pour découvrir  
nos laboratoires**

# Le Bac STL Biotechnologies : un BAC technologique et scientifique

---



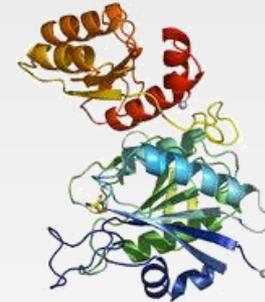
- Approche **expérimentale** des savoirs scientifiques,
- **Enseignements spécifiques** : dominance d'activités expérimentales en laboratoires
- Organisation groupes à **effectifs réduits (16 maxi)**
- **13h00** semaine
- **Accompagnement personnalisé** pour approfondir et se préparer aux études supérieures

# Le bac STL Biotechnologies

Enseignements communs	Première	Terminale	épreuve
Français	3h	--	Ecrit : 4h / Oral : 20 min
Langues vivantes A et B	3h30	3h	2 (LV1) et 2 (LV2)
Education physique et sportive	2h	2h	CCF
Histoire-Géographie/EMC	1h30 + 30mn	1h30 + 30mn	
Philosophie	-	2h	4 h
Enseignement de spécialité			
Biochimie - Biologie	4h	--	Ecrit : 2h en première
Biotechnologies (Biochimie - Biologie)	9h	13h	Ecrit : 3h Epreuve de projet : 20 min Epreuve pratique : 3h
Enseignement technologique en langue vivante ETLV	1h	1h	Epreuve de projet : 20 min
Physique - Chimie et Mathématiques	5h	5h	Ecrit : 3h
Enseignements facultatifs			
Arts plastiques, Musique, Théâtre	2h	2h	

# Les enseignements spécifiques : Biotechnologies

- **9 h/semaine** en 1<sup>ère</sup>
- **13 h/semaine** en terminale
- Enseignement s'appuyant sur des disciplines fondamentales :
  - microbiologie
  - biologie moléculaire
  - génie génétique
  - biochimie,
  - biologie cellulaire
  - immunologie, ...
- Enseignement majoritairement en **groupes à effectifs réduits**



# Les enseignements spécifiques :

## Biochimie – Biologie

---

Privilégient les approches par des **activités pratiques prises dans un contexte scientifique.**

### **Objectifs :**

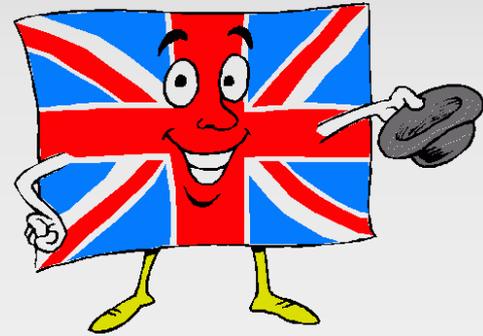
Acquérir des connaissances fondamentales, compétences transversales, autonomie, initiative,

Développer la démarche scientifique indispensable à la poursuite d'étude.

# Les enseignements spécifiques : ETLV: enseignement technologique en langue vivante

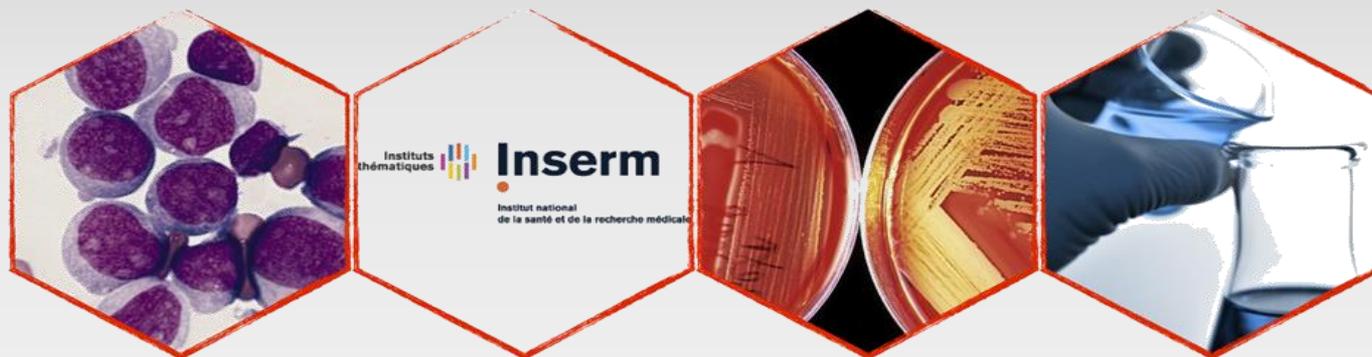
## Le bac STL Biotechnologies

- 1 h/semaine en 1<sup>ère</sup> et en terminale
- Enseignement pris en charge conjointement par **deux enseignants**:
  - un enseignant de langue vivante
  - un enseignant de biotechnologies



- **Démarches collaboratives et complémentaires** entre les deux disciplines reposant sur le programme des enseignements spécifiques de STL

# Biotechnologies rouges : secteur de la santé



- **Laboratoires de recherche biomédicale** : cancer, maladies génétiques, étude du génome, des cellules
- **Laboratoires et industries pharmaceutiques** : antibiotiques, anticancéreux, vaccins...
- **Laboratoires d'analyses** : diagnostic, prévention, suivi des traitements...

# Biotechnologies vertes : agriculture, élevage, industries agro-alimentaires



LYCEE SAINT-JOSEPH 2021

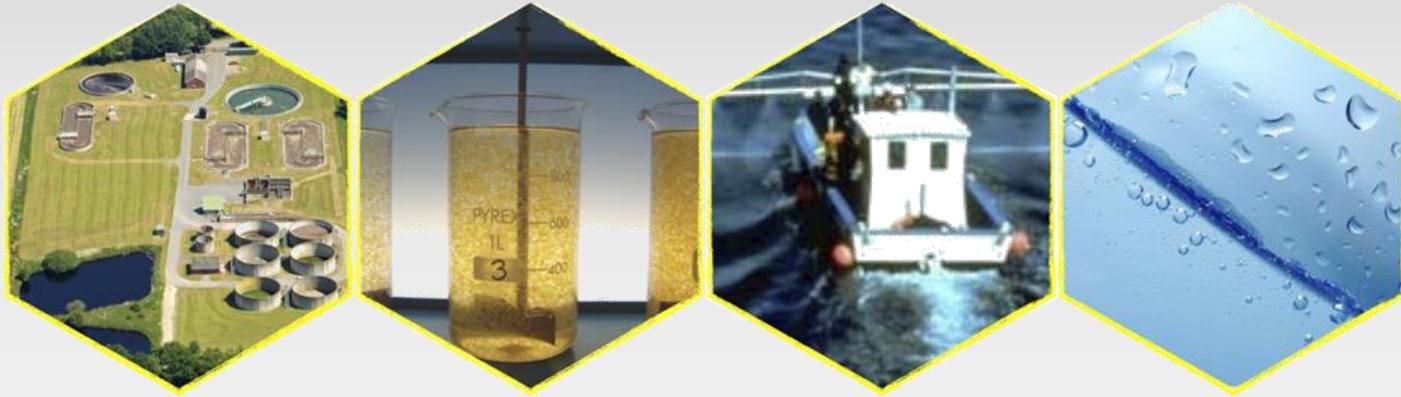
- Laboratoires de recherche agronomique
- Industries agro-alimentaires : vins, bières, fromages, charcuteries, produits céréaliers...
- Amélioration génétique des plantes, des animaux, des microorganismes d'intérêt agronomique (OGM)
- Clonage, élevage
- Biopesticides

## Biotechnologies blanches : valorisation industrielle en bioréacteurs



- Utilisation d'enzymes, de microorganismes, processus de fermentations
- Biocarburants
- Biopolymères, fibres textiles...
- Biosolvants
- Antibiotiques, acides organiques, acides aminés...

# Biotechnologies jaunes : biodépollution



Enzymes et microorganismes pour la dépollution :

- des eaux usées (collectivités), des marées noires...
- des sites industriels
- de l'air

# Biotechnologies bleues : valorisation de la biodiversité marine



Laboratoires d'études et de recherches en **biologie marine** (IFREMER...)

- Aquaculture, algiculture
- Agro-alimentaire
- Cosmétiques ...

# Des organismes prestigieux



Institut National de la Police Scientifique ([INPS](#))

Centre National de la Recherche Scientifique ([CNRS](#))

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ([INSERM](#))

Institut Nationale de la Recherche Agronomique et Environnement ([INRAE](#))

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER ([IFREMER](#))

Agence Spatiale Européenne ([AES](#))

# Les bacs technologiques

UN ETABLISSEMENT PARTENAIRE  
Lycée Jeanne d'Arc  
Thonon-les-Bains

LE BACCALAUREAT ST2S  
Sciences et technologies  
de la santé et du social

LE BACCALAUREAT STMG  
Sciences et technologies  
du management et de la gestion

[Cliquez sur le lien Lycée Jeanne d'Arc Thonon](#)

# Après la voie technologique

Après la voie  
technologique

Priorité aux études supérieures courtes (2 ans) ou études plus longues. Un 1<sup>er</sup> palier en 2 ans avant de faire le choix d'études plus longues est le plus souvent conseillé pour réussir.

- *Sections de Techniciens Supérieurs (STS)*
- *Instituts Universitaires de Technologie (BUT)*
- *Ecoles spécialisées (du social, du paramédical, du commerce, de la communication...)*
- *Les classes préparatoires aux grandes écoles réservées aux bacheliers technologiques*
- *Possibilité de rejoindre des écoles d'ingénieurs, de commerce ou l'université...*

## 4 – LA VOIE GENERALE

---

# La voie générale en 1<sup>ère</sup> et Terminale

A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **3 enseignements de spécialité** qu'ils suivront en classe de première (4h hebdomadaires par spécialité)

A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, **les 2 enseignements de spécialité** qu'ils poursuivront en classe de terminale (6h hebdomadaires par spécialité)

En plus des enseignements du tronc commun (français, histoire-géographie, EMC, LVA, LVB, enseignement scientifique, EPS).

# Architecture de la première générale

Enseignements proposés à Saint-Joseph en vert

## Enseignements communs

Français 4h  
Histoire géographie 3h  
EMC 30 min  
LVA et LVB 4h30  
Enseignement scientifique 2h  
EPS 2h

## Accompagnement

Personnalisé

Au choix de l'orientation

## 3 enseignements de spécialités Au choix 4h

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères

Mathématiques

Physique chimie

Sciences de la vie et de la terre

Sciences économiques et sociales

Arts \*\*

Biologie, écologie  
Littérature langues et cultures de l'antiquité

Numérique et sciences informatiques  
Sciences de l'ingénieur

## 1 Enseignement Optionnel facultatif Au choix 3h

LVC Espagnol ou Italien

Arts  
(Arts plastiques, musique, théâtre)

Langues et cultures de l'antiquité  
(latin-grec cumulables avec une autre option)

Arts  
(cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts)

EPS

Sections Anglais européen ou Italien européen 2h

\*\* Arts : au choix arts plastiques, musique, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts

# La voie générale en 1<sup>ère</sup> et Terminale

Les 7 enseignements de spécialité proposés au lycée Saint-Joseph offrent de nombreuses possibilités de combinaisons.

Les équipes pédagogiques, en particulier le professeur principal, restent à la disposition des élèves pour les guider dans leur choix qui doit rester cohérent avec leur projet d'études et leur profil.

Il est important également de bien se renseigner auprès des établissements d'enseignement supérieur sur les spécialités recommandées pour intégrer leurs formations.

**Une combinaison d'enseignements de spécialité ne pourra pas être assurée par le lycée Saint-Joseph si le nombre de demandes d'inscription est inférieur à 6. Les réponses aux vœux exprimés par les élèves seront transmises aux familles avant le début du 3e trimestre.**

Fiches d'informations  
sur les 7 enseignements de spécialité  
et les enseignements optionnels  
proposés au Lycée Saint-Joseph

[Cliquez sur le lien  
http://www.stjohonon.org/premiere-et-term/](http://www.stjohonon.org/premiere-et-term/)

Enseignements  
proposés  
à Saint-Joseph  
en vert

# Architecture de la terminale générale

## Enseignements communs

Philosophie 4h  
Histoire géographie 3h  
EMC 30 min  
LVA et LVB 4h  
Enseignement  
scientifique 2h  
EPS 2h

## Accompagnement

Personnalisé

Au choix  
de l'orientation

## 2 enseignements de spécialité Au choix 6h

Histoire géographie,  
géopolitique et  
sciences politiques  
Humanités, littérature  
et philosophie  
Langues, littératures  
et cultures étrangères  
Mathématiques  
Physique chimie  
Sciences de la vie  
et de la terre  
Sciences économiques  
et sociales

Arts \*\*  
Biologie, écologie  
Littérature langues  
et cultures de l'antiquité  
Numérique et  
sciences informatiques  
Sciences de l'ingénieur

## 2 Enseignements Optionnels facultatifs Au choix 3h

LVC Espagnol ou Italien  
Arts  
(Arts plastiques, musique,  
théâtre)  
Langues et cultures de  
l'antiquité  
(latin-grec cumulables avec  
une autre option)

Maths expertes  
Maths complémentaires  
DGEMC

Arts  
(cinéma-audiovisuel, danse,  
histoire des arts)  
EPS

Sections Anglais européen ou Italien européen 2h

\*\* Arts : au choix arts plastiques, musique, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts

# Après la voie générale

Après la voie  
générale

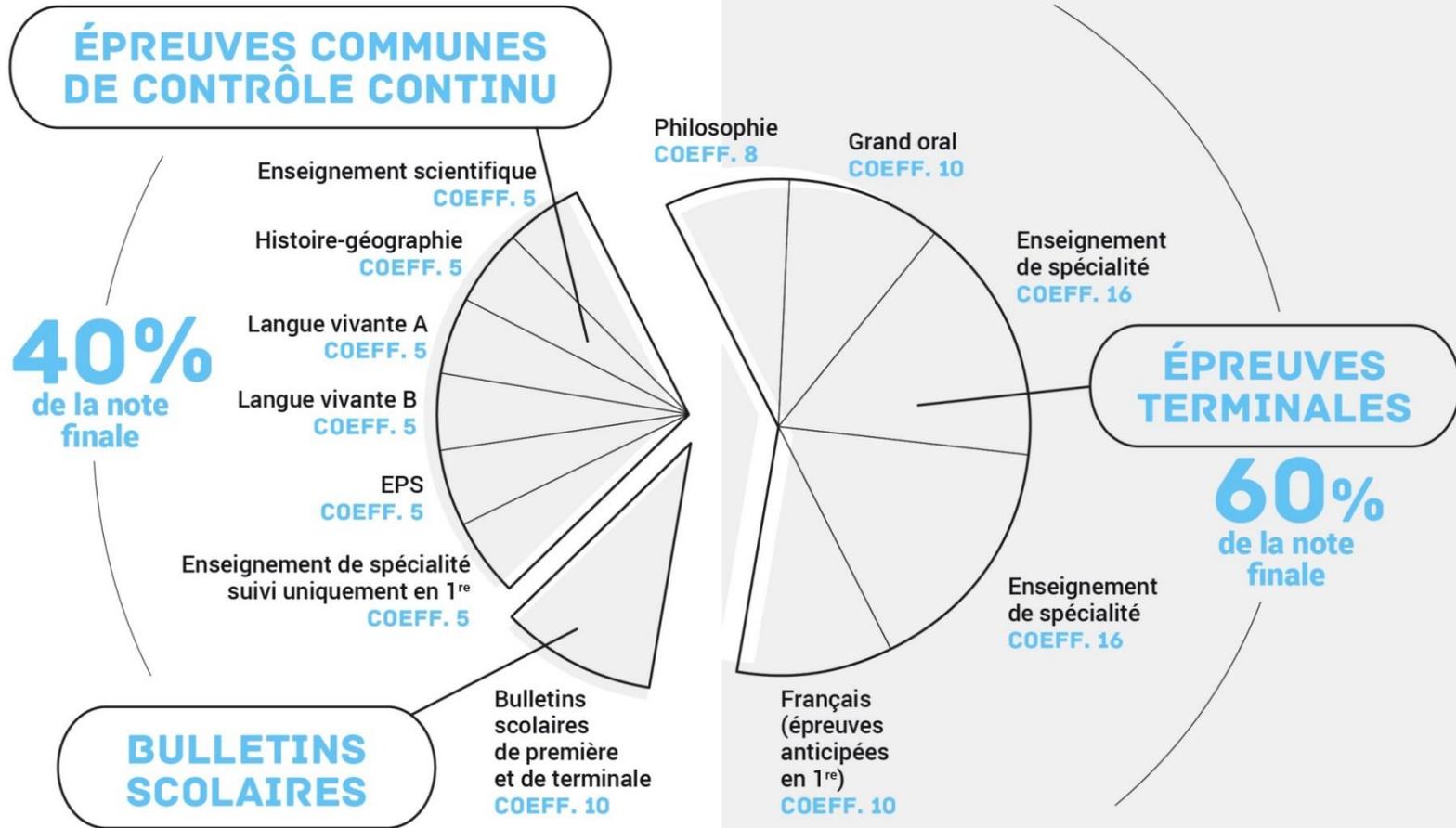
Priorité aux études supérieures longues (5 ans et plus) ou plus courtes.

- *Les Universités*
- *Classes préparatoires aux grandes écoles*
- *Instituts Universitaires de Technologie (BUT)*
- *Sections de Techniciens Supérieurs (STS)*
- *Écoles Supérieures Spécialisées (domaines : ingénierie, commerce, social, paramédical, de la communication, artistique, de l'armée/de la police...)*

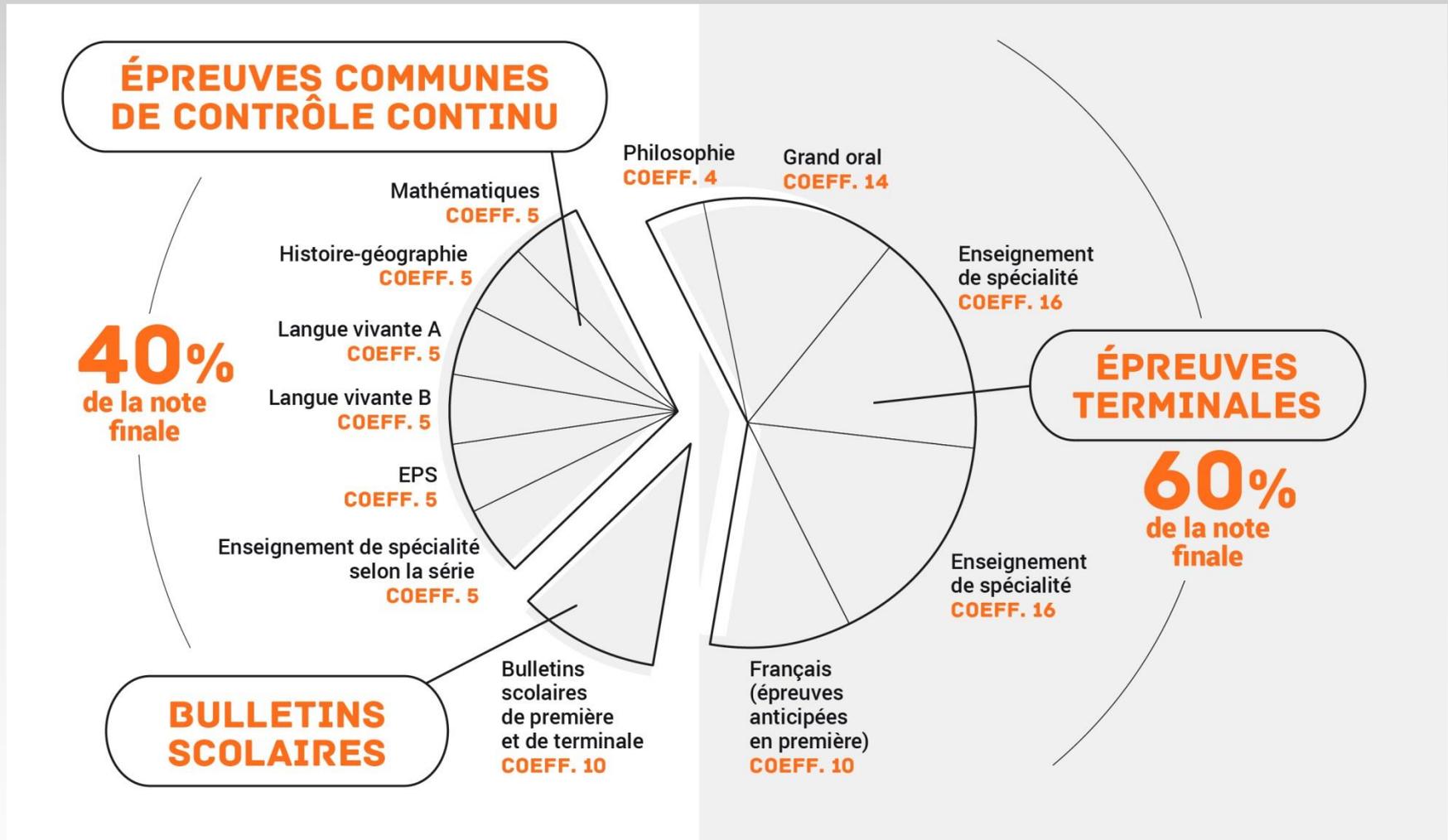
# 5 – LE NOUVEAU BACCALAUREAT

---

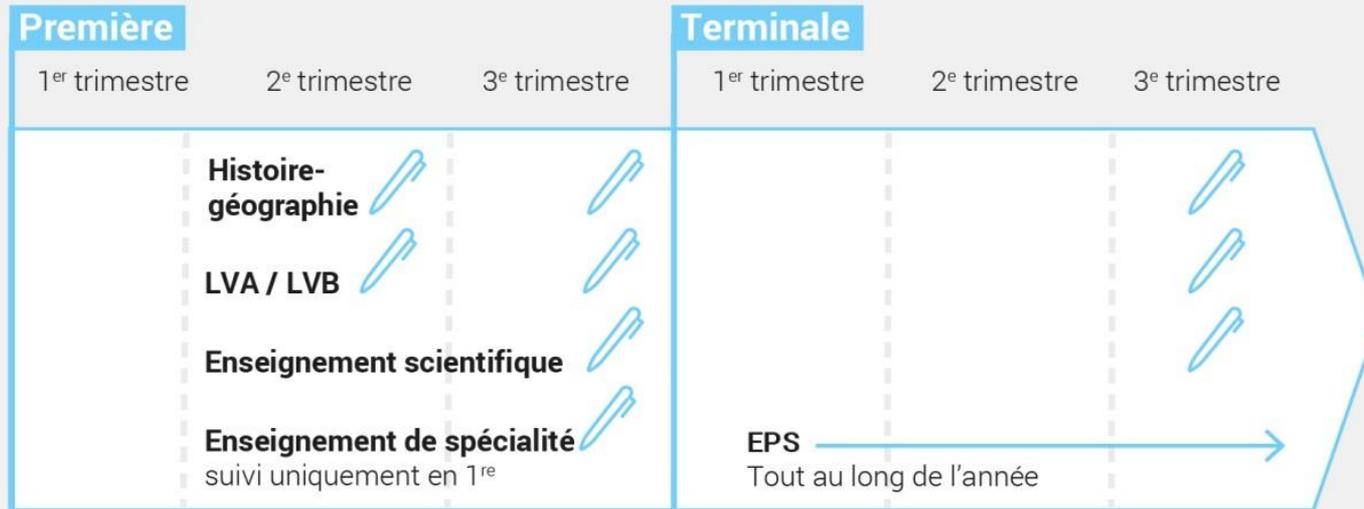
# Les épreuves du baccalauréat voie générale



# Les épreuves du baccalauréat voie technologique



# Le contrôle continu en voie générale



Durée des épreuves :

**2 H\***



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

\*Sauf : **LVA/LVB** : au 2<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h ;  
au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h 30 ;  
au 3<sup>e</sup> trimestre de Tle, une épreuve écrite de 2 h  
et 10 min d'épreuve orale.

**Spécialité arts** : oral de 30 min

# Le contrôle continu en voie technologique

Première			Terminale		
1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
	Histoire-géographie 				
	LVA / LVB 				
	Mathématiques 				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 <sup>re</sup> uniquement 				
			EPS 		
			Tout au long de l'année		



Durée des épreuves :

**2 H\***



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

\*Sauf : **LVA/LVB** : au 2<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h ;  
 au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h 30 ;  
 au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

**Spécialité innovation technologique (STIDD)** : oral de 20 min.  
**Spécialité sciences de gestion et numérique (STMG)** : oral de 20 min.

# Les épreuves communes de contrôle continu

Les épreuves communes de contrôle continu portent sur :

- **les enseignements communs** : enseignement scientifique (voie générale) et mathématiques (voie technologique), histoire-géographie, LVA et LVB
- **et la spécialité qui ne sera pas poursuivie en Terminale.**

**3 séries d'épreuves communes de contrôle** continu sont prévues :

- 2 en classe de 1<sup>re</sup>
- 1 en Terminale.

Chaque série d'épreuves porte sur la partie du programme qui a été précédemment étudiée.

Les épreuves de contrôle continu durent **deux heures**, sauf pour les langues vivantes A et B - **L'EPS est évalué tout au long de l'année de Terminale.**

La note pour chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues aux épreuves. Tous les enseignements bénéficient du même **coefficient (5)**.

# Enseignement de spécialité suivi uniquement en première

## ■ Voie générale

- L'élève de 1<sup>re</sup> communique au conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en Terminale.
- Celui-ci fera donc l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu au 3<sup>e</sup> trimestre.

## ■ Voie technologique

Les enseignements de spécialité faisant l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu sont les suivants, selon les séries :

ST2S :	Physique - chimie pour la santé
STL :	Biochimie - biologie
STD2A :	Physique - chimie
STI2D :	Innovation technologique
STMG :	Sciences de gestion et numérique
STHR :	Enseignement scientifique alimentation - environnement
S2TMD :	Economie, droit et environnement du spectacle vivant

# Organisation des épreuves communes de contrôle continu

- En fin de seconde, l'élève choisit les langues qu'il passera en LVA et LVB et en décembre de l'année de 1<sup>ère</sup>, il valide son inscription au baccalauréat selon des modalités précisées par le chef d'établissement.
- Pour chaque épreuve de contrôle continu, l'élève reçoit une convocation au moins 8 jours avant la date de l'épreuve
  - En cas d'absence pour raison de force majeure, une épreuve de remplacement sera organisée par l'établissement.
  - Par contre, en cas d'absence sans justificatif ou hors cause de force majeure, une note de zéro sera attribuée pour l'épreuve.
- Les élèves passent les épreuves communes de contrôle continu, soit dans leur lycée, soit dans un établissement proche si leur organisation est mutualisée entre établissements.

# Des sujets issus d'une banque nationale de sujets

- Les sujets sont choisis dans une banque nationale de sujets par le chef d'établissement sur proposition des professeurs.
- La banque nationale des sujets garantit l'égalité de traitement des candidats.
  - Elle rassemble des sujets de niveau équivalent sur les différentes parties des programmes.
  - Les sujets tiennent compte des progressions pédagogiques des programmes d'enseignement de 1<sup>re</sup> et de Tle.
  - Ces sujets ont été élaborés par des inspecteurs et des professeurs.

# Organisation des épreuves communes de contrôle continu

- Les copies sont ensuite numérisées et anonymisées.
- Les copies seront corrigées par d'autres professeurs au sein de l'établissement ou au sein d'un autre établissement de l'académie suivant un barème de correction. **Aucun professeur ne corrigera les copies de ses élèves.**
- Une commission d'harmonisation des notes se tiendra dans chaque académie à l'issue de chaque série d'épreuves de contrôle continu pour préserver le respect du principe d'égalité entre les candidats, quels que soient leur établissement, leur correcteur ou leur sujet.

# Des copies numérisées et anonymisées

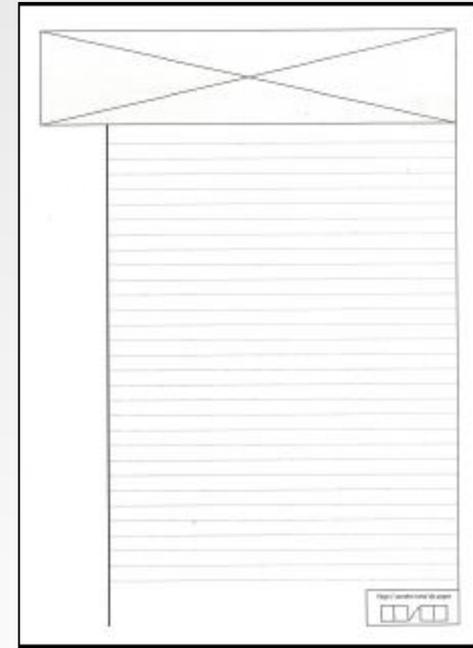
Fac simulé des copies qui seront utilisées pour les épreuves communes de contrôle continu.



Fac simulé des copies. Le formulaire est divisé en plusieurs sections :

- En haut à gauche, un tableau à grilles pour l'identification de l'élève.
- En haut à droite, des champs pour le nom de famille, le prénom, le numéro de copie et le numéro de l'épreuve.
- En bas à gauche, des champs pour le contenu de l'épreuve et la matière.
- En bas à droite, des champs pour l'épreuve et la session.
- En bas à gauche, un petit tableau à grilles pour la notation.

Après l'épreuve, la copie de l'élève est anonymisée et corrigée par un professeur autre que son professeur habituel.



Copie anonymisée. Le formulaire est identique à celui de la copie précédente, mais le nom de famille et le prénom de l'élève ont été remplacés par un grand X, indiquant que la copie a été anonymisée.

# Après les épreuves : consulter ses copies

- Après chaque série d'épreuves communes de contrôle continu, l'élève peut consulter ses notes et ses copies annotées sur une plateforme dédiée (Cyclades).
  - L'élève a connaissance de ses notes au fur et à mesure : elles lui permettent de prendre conscience de ses points forts et peuvent l'aider dans sa progression.
  - Les annotations des correcteurs lui permettent de comprendre, pour chaque exercice, ce qui a été réussi et ce qui doit encore être travaillé.
  - Les professeurs accompagnent les élèves pour progresser d'une épreuve à l'autre.

# Livret Scolaire et contrôle continu

- Le contrôle continu combine deux modalités d'évaluation :
  - **les épreuves communes de contrôle continu à hauteur de 30 %**
  - **la note de livret scolaire à hauteur de 10% de la note finale**
- La **note de livret scolaire est une note unique** qui est constituée de la moyenne de tous les enseignements étudiés en classe de première (coefficient 5) et en classe de terminale (coefficient 5), y compris les enseignements optionnels.

# Prise en compte des enseignements optionnels

- Les candidats au baccalauréat ne peuvent être évalués que sur **deux enseignements optionnels au maximum**.
- Les enseignements optionnels ont exactement le même poids que les autres enseignements dans le calcul de la moyenne générale annuelle de tous les enseignements en classe de première et en classe de terminale (= note de livret scolaire). En revanche, seule la moyenne des notes de l'année est prise en compte pour le baccalauréat. Aucune épreuve ponctuelle n'est organisée.
- Si l'élève suit plus de deux enseignements optionnels, seules les deux meilleures moyennes annuelles obtenues pour ces enseignements optionnels sont prises en compte dans la note de livret scolaire.

# Prise en compte des enseignements optionnels

## Exception pour l'option « langues et culture de l'Antiquité » (latin-grec ancien) :

Cet enseignement optionnel se cumule avec le ou les autres enseignements optionnels et participe à la moyenne générale annuelle.

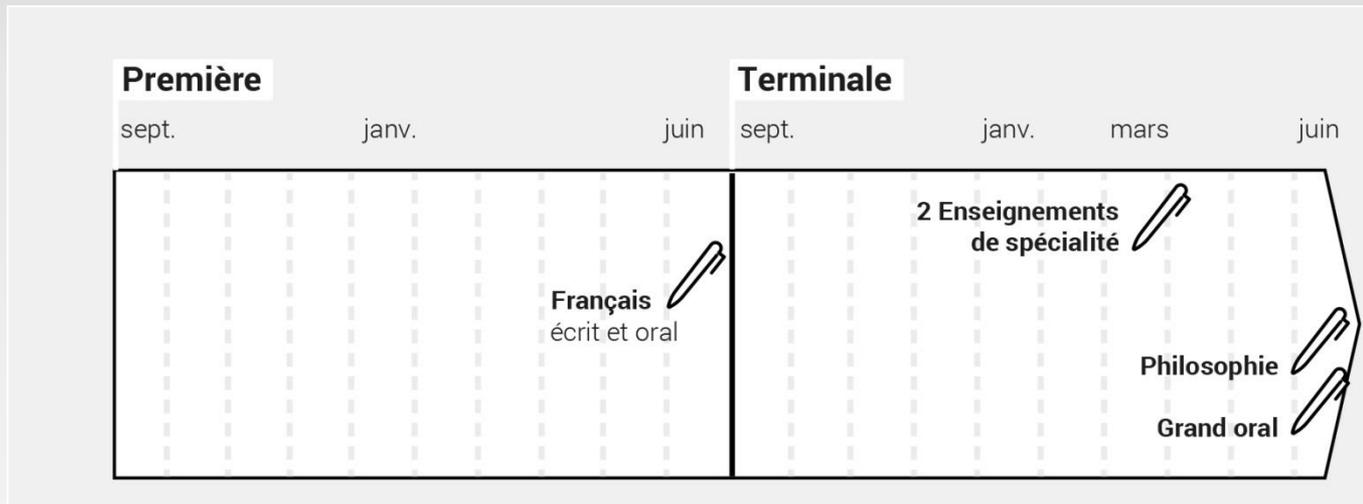
Ainsi, pour les élèves qui suivent cet enseignement optionnel en classe de première, puis en classe de terminale, et dont la la moyenne générale annuelle au cours du cycle terminal excède 10 sur 20, **les points supérieurs à 10 sont retenus et comptent pour le résultat du baccalauréat pour un coefficient de 3.** Ainsi, même si deux enseignements optionnels sont déjà pris en compte pour un candidat, ce bonus éventuel s'ajoutera au total des points obtenus au baccalauréat.

# Prise en compte des enseignements optionnels

## SECTION EUROPEENNE

- Cet enseignement optionnel est pris en compte dans le calcul de la note de livret scolaire quel que soit le nombre d'enseignements optionnels suivis.
- Il est pris en compte pour l'année suivie (classe de première et/ou classe de terminale).
- La scolarité en section européenne permet aux candidats de se présenter à **une évaluation spécifique** en vue d'obtenir l'indication « section européenne » suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat. Trois conditions sont requises pour obtenir cette indication :
  - avoir suivi cet enseignement pendant les deux années du cycle terminal (soit en première et en terminale)
  - avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 au contrôle continu de la langue de la section
  - avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 au contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne
  - le candidat doit faire connaître son intention de passer l'évaluation spécifique de contrôle continu au moment de son inscription à l'examen.

# Calendrier des épreuves terminales



# Le grand oral

## 3 objectifs

**Coefficient 10**  
en voie générale

**Coefficient 14**  
en voie technologique



**20 min**  
de préparation



**20 min**  
d'épreuve orale

- ✓ Apprendre à vous exprimer en public de façon claire et convaincante.
- ✓ Évaluer vos capacités d'argumentation, votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole et votre force de conviction.
- ✓ Utiliser vos connaissances pour développer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études, et même votre projet professionnel.

## LE JURY

- Il ne peut s'agir de vos professeurs.
- 2 professeurs dont 1 enseignant dans l'une de vos spécialités (en voie générale) ou la spécialité de votre série (en voie technologique) et 1 autre professeur.

Des aménagements sont prévus pour les élèves en situation de handicap.

## PHASE PRÉPARATOIRE

**20 min**

Durant l'année scolaire vous avez préparé 2 questions avec vos professeurs ou d'autres élèves.

**Voie générale :** ces questions portent chacune sur un ou deux de vos enseignements de spécialité.

**Voie technologique :** elles s'appuient sur une des spécialités de votre série.

Juste avant l'épreuve, le jury choisit une de ces questions que vous préparez en 20 minutes. Vous pouvez créer un support (carte, graphique, schéma, etc.) pour le jury. Celui-ci n'est pas évalué. Votre exposé se fait sans note.

## PHASE 1 : PRÉSENTATION

**5 min debout**

Vous expliquez pourquoi vous avez choisi de préparer cette question, puis vous développez votre réponse.

## PHASE 2 : ÉCHANGE AVEC LE JURY

**10 min debout ou assis**

Le jury vous interroge pour avoir plus de précisions et vous permettre d'approfondir votre pensée. Ce temps d'échange met en valeur vos connaissances liées au programme des spécialités et vos capacités d'argumentation.

## PHASE 3 : ÉCHANGE SUR VOTRE PROJET D'ORIENTATION

**5 min debout ou assis**

Vous expliquez en quoi la question traitée a éclairé ou non votre projet de poursuite d'études ou votre projet professionnel.

Vous parlez des étapes qui vous ont permis d'avancer dans votre projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, spécialités, etc.) et de votre projet post-bac.

Le jury est attentif à votre manière d'exprimer une réflexion personnelle et à vos motivations.

# 6 – RESSOURCES UTILES POUR CONSTRUIRE SON PARCOURS AU LYCEE

---

# Cliquez sur le lien SECONDES PREMIERES 2021

### → 5 ÉTAPES À LA CARTE POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

Je construis mon parcours au lycée

- ➔ Les enseignements au lycée
- ➔ Le calendrier de l'orientation
- ➔ Des conseils pour s'orienter
- ➔ **HORIZONS21**



J'explore le monde  
économique et  
professionnel



Je découvre  
l'enseignement  
supérieur



Je précise mes choix



Je passe à l'action



[Cliquez sur le lien HORIZONS 2021](#)



# HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

*Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.*



Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

© MENJS - MESRI - ONISEP 2020 | Infos légales | Données personnelles

# [Cliquez sur le lien PARCOURSUP](#)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

[C'est quoi ?](#) [Calendrier](#) [Rechercher une formation](#) [FAQ](#) [Parcours+](#)



**21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER**

Découvrir  
les formations

**20 JANVIER - 11 MARS INCLUS**

S'inscrire et  
ajouter ses vœux

**12 MARS - 8 AVRIL INCLUS**

Compléter son dossier  
et confirmer ses vœux

**27 MAI - 16 JUILLET**

Phase d'admission  
principale



Je consolide mon projet  
d'orientation en participant aux  
Journées Portes Ouvertes dans les  
établissements

Les dates sont indiquées sur chaque fiche  
de présentation des formations

[Chercher une formation](#)



Je m'inscris sur Parcoursup

[Comment s'inscrire ?](#)



Je consulte le moteur de recherche  
des formations et j'ajoute mes vœux

[Comment faire des vœux ?](#)

# JOURNÉE PORTE OUVERTE

SAMEDI 13 MARS 2021  
de 9 h à 13 h

Un site actif : [www.stjonthonon.org](http://www.stjonthonon.org)





Cliquez  
sur l'image  
pour poser  
vos questions

# FAQ sur l'orientation

Collège Lycée  
Saint Joseph  
La Salle

